

Un énorme potentiel pour le verdissement du centre-ville de Montréal

Un résumé de l'étude du CRE-Montréal : « Identification des lieux potentiels de plantation d'arbres sur le territoire du Centre-ville de Montréal », septembre 2006

Une étude sur le potentiel de verdissement au centre-ville fait miroiter des possibilités multiples : 5 748 arbres, en considérant un espacement d'une dizaine de mètres entre chacun, et une grande quantité de murs pouvant recevoir des plantes grimpantes. Bref, les possibilités pour verdir et agir significativement sur la qualité de l'air existent même dans un milieu densément bâti comme le centre-ville montréalais. Saurons-nous saisir l'occasion ?

L'importance des arbres en milieu urbain est de plus en plus reconnue en raison de leurs multiples bénéfices. Il est maintenant entendu que l'augmentation des espaces verts à Montréal peut améliorer la qualité de l'air, atténuer les îlots de chaleur urbains et les impacts des périodes de canicule ainsi que favoriser la rétention des eaux de pluie lors de grosses averses.

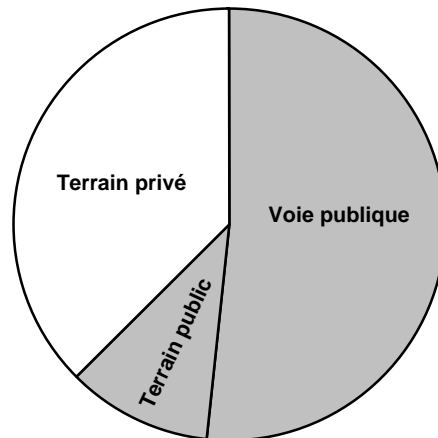
Dans le cadre de l'Opération Montréal.Net, le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) a été mandaté en mai 2006 pour effectuer le relevé de lieux potentiels de plantation d'arbres dans le secteur du centre-ville de Montréal, lequel concerne trois arrondissements de façon partielle : Ville-Marie, Plateau Mont-Royal et Sud-Ouest.

Pendant l'été 2006, deux agents de terrain, Sébastien Saint-Onge et Olivier Kölmel, ont donc parcouru le territoire du centre-ville à cet effet. Il ressort de ce travail plusieurs constats intéressants.

Le potentiel de plantation est majoritairement public

Sur la majeure partie du centre-ville, l'occupation de l'espace est caractérisée par une densité urbaine élevée. Le potentiel de plantation est alors amené à être majoritairement public, car les espaces disponibles sur terrains privés sont restreints. La voie publique, avec ses milliers de kilomètres de trottoirs et de terre-pleins, est donc l'endroit où il apparaît possible de verdir le plus massivement. Elle regroupe le plus grand nombre de plantations potentielles avec 2 968 arbres, ce qui représente 51% de tous les lieux potentiels de plantation d'arbres au centre-ville. Les terrains publics, soit les espaces verts et les parcs publics, et les terrains où l'on retrouve des bâtiments municipaux ou gouvernementaux, représentent 11% du potentiel sur le territoire, soit 619 arbres. Donc, le domaine public, comprenant la voie publique et les terrains publics, totalise plus de 62% du potentiel de plantation sur le territoire, ce qui se traduit par 3 587 arbres. Cela correspond globalement à près de deux tiers du potentiel de plantation relevé au centre-ville.

Répartition des lieux potentiels de plantation



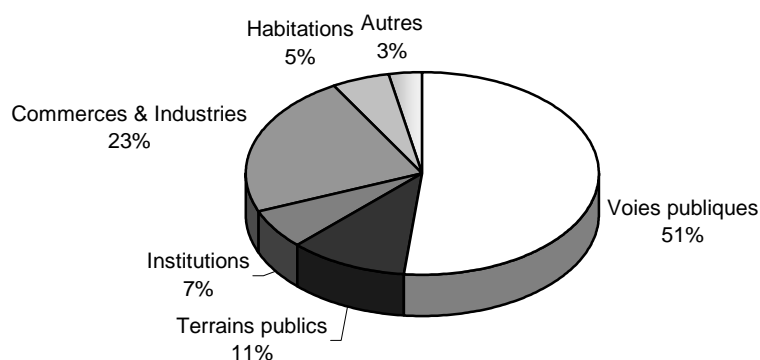
Au total, tous les lieux relevés représentent un potentiel de plantation de plus de 5 748 arbres sur l'ensemble du territoire du centre-ville.

Le domaine privé au total représente 38% du potentiel. Cela correspond à 2 161 possibilités de plantation d'arbres. Après la voie publique, les terrains commerciaux et industriels figurent au deuxième rang du potentiel de plantations au centre-ville, avec un taux de 23 %, soit 1 307 arbres. Cela s'explique par le nombre de stationnements très peu végétalisés au centre-ville et qui montrent majoritairement de grands potentiels de plantation d'arbres.

Les terrains institutionnels sont divisés en trois catégories : les écoles, les sites religieux et les établissements de santé. Ensemble, ils constituent 7% du potentiel de plantation, soit 375 arbres. L'inventaire des potentiels s'est limité dans la plupart des cas au potentiel localisé en bordure de la voie publique. Ce nombre de 375 arbres est donc très conservateur.

Les terrains résidentiels, regroupant résidences, HLM et coopératives d'habitations, représentent 5% du potentiel de plantations d'arbres au centre-ville avec 302 arbres potentiels.

Potentiel de plantation d'arbres au centre-ville



Les potentiels les plus manifestes dans Ville-Marie se retrouvent sur les grandes artères. Le secteur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal possède proportionnellement plus de potentiels. La partie de l'arrondissement Sud-Ouest qui côtoie le centre-ville est une zone caractérisée par des activités d'entrepôts et d'industries.

Il est intéressant par ailleurs de remarquer que les lieux qui peuvent recevoir d'une part entre 5 et 9 arbres et d'autre part 10 arbres et plus (en excluant la voie publique) sont en nombre non négligeable, eu égard à la densité du bâti dans le centre-ville. Cela correspond respectivement à un potentiel de 104 lieux pour 674 arbres et de 75 lieux pour 1 178 arbres.

La plantation de plantes grimpantes

Pour augmenter les possibilités de verdissement en ville, la plantation de vignes/lieries peut être un bon complément à la plantation d'arbres. Ainsi, pour optimiser les possibilités de verdissement au centre-ville, un regard additionnel a été porté sur les grands murs aveugles occupant ce territoire. En tout, 447 murs ont été identifiés comme ayant un excellent potentiel pour recevoir de la vigne.



Les stationnements recèlent un énorme potentiel de verdissement

La majorité des stationnements à Montréal possède en effet peu ou pas d'arbres, ce qui les amène à être de réels capteurs de chaleur. Pourtant, plusieurs aménagements de petite envergure pourraient être effectués en vue d'obtenir une bonne couverture végétale, sans diminuer le nombre d'espaces de stationnement. On note aussi que le pourtour des stationnements est exempt d'arbres. Souvent, on y retrouve des bandes de terre, des blocs de béton ou des petites clôtures. Il serait alors aisé de se servir de cet espace pour créer une bande de végétation d'un minimum de 1 mètre pour y planter des arbres.



Un autre aménagement possible serait de créer des terre-pleins sur le stationnement, avec une largeur minimum de 1 mètre. Ainsi, cela permettrait d'y planter des arbres tout en respectant la division des stationnements. Les voitures seraient garées de part et d'autre de cette bande. Par ailleurs, il apparaît qu'un grand nombre de stationnements possèdent des voies de circulation assez grandes pour prendre 50 centimètres de chaque côté afin de créer ces espacements.



Des mesures de ce type sont déjà considérées par plusieurs villes, puisqu'elles en sont présentement à constater la problématique des îlots de chaleur et œuvrent à ombrager leurs stationnements. La ville de Davis¹ en Californie en est un bon exemple. Par son programme de foresterie urbaine, cette ville a établi une réglementation sur l'ombrage des stationnements. En effet, il est stipulé qu'un stationnement se doit d'avoir une canopée, couverture aérienne du déploiement de la végétation, de 50%. Avec une telle mesure et les deux aménagements mentionnés ci-haut, Montréal pourrait probablement réaliser une bonne partie du potentiel de plantation.

Les arbres existants sur la voie publique

En parallèle de l'évaluation du potentiel de plantation d'arbres, une étude sommaire des arbres existants sur la voie publique a été effectuée. Elle permet d'apporter une meilleure perspective quant à la situation de la foresterie urbaine dans ce secteur de Montréal. Sur un total de 4 340 arbres existants qui ont été observés sur la voie publique, 82 sont morts et 3 897 arbres montrent un impact humain (blessures mécaniques), comparativement à 443 arbres pour lesquels aucun impact humain visuel n'a été remarqué. À noter également que sur le total des fosses relevées, 13% sont des fosses inactives.

En conclusion, le secteur du centre-ville de Montréal démontre un fort potentiel de plantation d'arbres surtout sur la voie publique, suivi du secteur commercial où la majeure partie se trouve au niveau des stationnements. Les institutions, les terrains publics et résidentiels sont tous prometteurs, disposant de grands espaces de plantation et des conditions favorables à une bonne survie de l'arbre. De plus, le centre-ville comprend beaucoup de murs aveugles pouvant recevoir de la vigne. Il est à noter que la

¹ <http://www.city.davis.ca.us/cmo/citycode/detail.cfm?p=37&q=2314>

majorité des arbres existants sur la voie publique comportent des blessures mécaniques et ont visiblement une fosse de taille insuffisante pour permettre une saine croissance de l'arbre. À la lumière de cette étude préliminaire, il apparaît donc possible de verdir le centre-ville de Montréal, par la plantation d'arbres sur terrains publics et terrains privés, et cela malgré la forte densité du bâti.